

Le 13 avril 2018

Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministre des Affaires Etrangères
37, quai d'Orsay 75007 Paris
75351 Paris Cedex 07

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de Claude Mangin-Asfari. Cette dernière se voit refuser l'accès au territoire marocain depuis maintenant 21 mois et se trouve ainsi dans l'impossibilité d'exercer son droit de visite à son époux, Naâma Asfari, récemment transféré à la prison de Kénitra, Nous saluons le courage de Claude Mangin-Asfari, qui entend de nouveau pouvoir rendre visite à son mari et vient prévenir vos services de sa décision.

En effet, par trois fois, Claude Mangin-Asfari a été refoulée sans motif à l'aéroport de Rabat par les autorités marocaines. Lors de chaque expulsion, elle a saisi le Consulat de France à Rabat et vos services du Ministère, pour informer de sa situation. Nous remercions vos services pour l'écoute attentive dont ils ont fait preuve.

Nos villes manifestent historiquement leur solidarité avec le peuple sahraoui, notamment en accueillant chaque été des enfants réfugiés sahraouis en provenance des camps de Tindouf.

Nous considérons que ce refus d'entrée sur le territoire marocain constitue une atteinte constante et grave à son droit à une vie privée et familiale, contraire au droit international et au droit des prisonniers aux visites familiales. Le Maroc est un Etat souverain et peut, à ce titre, exercer un contrôle sur l'entrée sur son territoire. Mais le respect du droit international et des droits fondamentaux de nos concitoyens doivent également constituer des principes intangibles de notre diplomatie.

Fort de son rôle en faveur du respect des droits humains, notre diplomatie doit exiger des autorités marocaines la levée pour le 16 avril de l'interdiction d'entrée sur le territoire de Claude Mangin-Asfari. Plus que jamais, nous devons interpeler les Etats contre manquement aux principes du droit international et faire cesser les dérives antidémocratiques dans cette zone charnière du monde.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Jean-Claude Kennedy

Maire de Vitry-sur-Seine

Handwritten signature of Jean-Claude Kennedy, consisting of a stylized 'J.C.' followed by a horizontal line.

Laurent Russier

Maire de Saint-Denis

Handwritten signature of Laurent Russier, appearing as a series of horizontal strokes.

Philippe Bouyssou

Maire d'Ivry-sur-Seine

Handwritten signature of Philippe Bouyssou, written in a cursive style and enclosed within a large oval.